

FICHE
ENSEIGNANT

CONTINUITÉ PÉDAGOGIQUE - 3
HISTOIRE-GÉOGRAPHIE ENSEIGNEMENT MORAL ET
CIVIQUE

REPRISE
PROGRESSIVE

RESSOURCES

Site disciplinaire :
<http://hgmc.monvr.pf/>



1- Quel est l'impact des conditions de la reprise progressive des activités scolaires pour les enseignants en HGEMC ?

À partir du lundi 18 mai 2020, les activités scolaires reprennent progressivement à Tahiti et Moorea. Cette reprise repose sur le **volontariat** des familles ce qui impose le principe de la **continuité pédagogique pour tous** tant que tous les élèves ne sont pas revenus en classe. Afin de rassurer parents et usagers de l'école, l'organisation pédagogique des établissements se fonde sur le respect des **gestes barrière** et de la **distanciation physique**.

L'impact du protocole sanitaire sur les procédures pédagogiques est important. Ainsi, il se traduira par l'impossibilité de procéder à du travail en îlots. Les élèves sont positionnés sur des tables individuelles. Les travaux de coopération ou de collaboration autour de tâches complexes ne pourront se dérouler que par l'usage d'une aide extérieure : en classe et en grand groupe par l'enseignant ; sinon en équipe en classe ou hors classe grâce à des outils numériques (écriture collaborative, échanges en ligne ...etc.).

Dans la classe, l'échange de matériel pédagogique est à limiter au maximum dans le respect des règles sanitaires. Ce conseil est tout aussi valable pour les manuels scolaires et la distribution de documents papier. Selon les possibilités d'équipement de la salle de la classe, les outils numériques de vidéo-projection permettant la visualisation et les échanges autour des différentes tâches à accomplir pourront être utilisés. **Bien sûr, d'autres pratiques respectant le protocole sanitaire peuvent faire l'objet d'expérimentation.** Pour finir, l'accès aux salles dites informatiques sera fortement compromis par le principe « une salle = un groupe d'élèves fixe » allié au nécessaire nettoyage de la salle après utilisation.

Ces mesures, certes contraignantes, permettent à chacun d'éprouver **la capacité de notre système scolaire à vivre avec une situation de crise sanitaire** qui pourrait se reproduire.

2- Quels contenus et quels apprentissages construire en HGEMC ?

- **Assurer une transition porteuse de sens : accueillir, écouter et rassurer**

Le retour progressif des élèves en classe doit s'accompagner d'un **temps d'écoute et d'échanges**. Cette transition est importante pour assurer une reprise de contact rassurante avec l'école et les apprentissages, en collège comme en lycée.

C'est l'occasion pour nous d'investir le champ de l'enseignement moral et civique dont les finalités, les contenus et les capacités sont plus que jamais adaptées à la situation que vivent les élèves. Leurs inquiétudes, leurs questions doivent pouvoir s'exprimer dans un environnement serein et sécurisé intellectuellement, ce qui crée un climat de confiance.

Pour aider à la mise en œuvre de cette transition dans le cadre de l'EMC, **une fiche intitulée « Enjeux de l'EMC dans le cadre de la sortie du confinement – collège et lycées » est à votre disposition.** Elle est en ligne sur le site disciplinaire. Ces recommandations et pistes sont aussi accompagnées **d'exemples d'activités** proposées par des collègues enseignants de collège, lycée général, technologique et professionnel. Je les remercie pour leur créativité et générosité.

- **Prendre en compte ce qui a été réalisé depuis le 6 avril**

Pendant le confinement, les notions abordées ont donné lieu principalement à des activités de remédiation, de consolidation voire d'approfondissement. Dans la deuxième partie de la période de confinement, pour soutenir la motivation des élèves, **des tâches de découverte et de sensibilisation aux nouvelles notions** ont pu être proposées (cf. Fiche HGEMC enseignant n°2 et exemples d'activités en ligne sur le site disciplinaire).

À l'amorce de la reprise, **un retour sur les activités réalisées pendant le confinement est nécessaire.** Le travail réalisé à la maison par les élèves pendant la fermeture de l'école a été construit par vos soins pour assurer la continuité des apprentissages. Vous pourrez donc prendre appui sur ce qui a été fait, par exemple, à l'aide d'un bilan, **non noté**, qui pourra être l'occasion de renouer avec le travail scolaire en classe.

Puis, **il sera indispensable d'asseoir la découverte et la sensibilisation de nouvelles notions** que vous avez pu aborder dans la deuxième période de confinement. L'objectif est de pouvoir fonder un apprentissage commun et tenter de limiter l'hétérogénéité de niveau entre les élèves, consécutive à cette période. Les activités menant à la conceptualisation doivent être réalisées en présentiel.

- **Contenus et apprentissages : que faire du programme ?**

La reprise progressive des activités scolaires, toujours selon le principe de la continuité pédagogique, interroge fortement le contenu des enseignements que vous dispenserez.

Pour être clair, les programmes ne pourront pas être achevés. Les conditions de travail de cette fin d'année scolaire ne le permettent pas. **Il convient donc d'identifier les thèmes et/ou les compétences prioritaires pour assurer la poursuite la plus efficace possible de la scolarité ou des études des élèves.**

L'enjeu est de préparer au mieux la prochaine rentrée scolaire.

En collège, le contenu des enseignements se fondera sur **les contenus prioritaires dégagés par l'inspection générale.** Ces éléments, disponibles pour chaque niveau, vous ont été transmis par l'intermédiaire de vos chefs d'établissement. Ils se nomment « Attendus de fin d'année » et sont également en ligne sur Eduscol (<https://eduscol.education.fr/cid151499/reouverture-des-ecoles.html>). En histoire et en géographie, ce sont des points du programme qui constituent ce contenu pour la partie connaissances et notions à apporter. Il est bien évident que pour construire ces connaissances, la mise en œuvre de compétences, clairement identifiées dans ces attendus de fin d'année, est essentielle.

Pour le lycée, l'identification de ces points prioritaires doit se faire dans **la perspective de la poursuite de la scolarité.** Afin de vous aider à prioriser les points sur lesquels vous pourrez vous appuyer, vous trouverez sur le site disciplinaire des tableaux synoptiques présentant les notions, repères et capacités attendus pour chaque niveau de lycée en vue de cette poursuite de scolarité. Ils existent pour le tronc commun des classes de 2^{nde} et de 1^{er} et pour l'enseignement de spécialité HGGSP de 1^{er}. Je remercie de nouveau les enseignants qui ont construit ces ressources fort utiles pour les enseignants. **Concernant la classe de terminale, vous pourrez porter une attention particulière aux compétences dont les élèves auront besoin pour réussir dans le supérieur.**

De même, **le projet d'orientation de l'élève** est un excellent support de contenu pour la reprise progressive des activités scolaires en collège comme en lycée.

3- Quelles modalités d'apprentissages mettre en œuvre pour concilier présentiel et distanciel ?

Les conditions inédites de la reprise progressive des activités scolaires nous mettent face à des défis qu'il nous faut relever :

- Un protocole sanitaire qui nous amène à adapter nos pratiques afin **d'apporter une réelle plus-value à la présence des élèves en classe.**
- La prise en charge particulière d'un public d'élèves qui pour une partie d'entre eux va alterner entre présentiel et distanciel et pour les autres rester en distanciel.
- La nécessité de **maintenir l'appétence des élèves** pour le travail scolaire et d'aider l'élève à rester engagé dans son apprentissage.

La disposition des salles en face à face pédagogique avec des déplacements limités des enseignants aussi bien que des élèves impose l'adoption **de modalités de communication** qui prennent en compte cet éloignement. La seconde contrainte est de produire un contenu qui peut être communiqué également aux élèves restés en distanciel afin de ne pas créer trop d'inégalités.

Quoi qu'il en soit, lors des séances, les échanges oraux gagneront donc en importance et par conséquent la qualité de **l'explicitation** sera essentielle. Dans le déroulé de la séance, la phase de présentation des objectifs et du contenu de la séance mobilise les élèves autour des apprentissages à réaliser. Il s'agit de dire voire de redire avec les mots importants et incontournables ce qui est à réaliser, ce qui est à comprendre et à apprendre en s'appuyant sur une situation clé ou sur des exemples ; d'amener les élèves à **faire des liens entre les tâches, avec l'avant et l'après de la leçon, le dedans et le dehors de la classe.**

L'enseignant peut également se poser ces questions pour **articuler au mieux présentiel et distanciel** : comment profiter au mieux de la présence du professeur ; comment profiter au mieux de la présence des élèves ; comment utiliser le distanciel pour préparer en amont la séance en présentiel ; comment utiliser le distanciel pour consolider à la maison le travail réalisé en présentiel...

Des **exemples d'activités** pour le collège seront très prochainement mises en ligne sur le site. Elles prendront appui sur les attendus de fin d'année et proposeront des parcours à emprunter pour les enseignants et les élèves.

Dans tous les cas, une attention particulière mérite d'être apportée aux activités et aux apprentissages qui **favorisent, développent et construisent l'autonomie de l'élève**, d'abord guidée, puis étayée à des degrés divers.

Afin de vous aider à mettre en œuvre des modalités d'apprentissage les plus adaptées possible à cette sortie progressive du confinement, je vous recommande la lecture d'un document rédigé par le conseil scientifique de l'éducation nationale « Recommandations pédagogiques pour accompagner le confinement et sa sortie » (<https://eduscol.education.fr/cid151499/reouverture-des-ecoles.html>)

4- Quelle est la place de l'évaluation au cours de cette reprise ?

Du fait de l'application du protocole sanitaire impliquant une limitation des échanges du matériel pédagogique et une application de la distanciation sociale, la consultation des traces écrites des élèves permettant une évaluation de la bonne compréhension des élèves s'en trouve très restreinte, que ce soit par l'intermédiaire de copie ou de la lecture des cahiers des élèves. Les modalités d'évaluation se trouvent ainsi restreintes. Vous pourrez mobiliser des outils numériques type Plickers, Kahoot !, Socrative, etc.

Par ailleurs, la mise en place d'une évaluation orale des élèves pourra être explorée avec bénéfice, tout comme l'évaluation de documents numériques envoyés par les élèves enregistrements audio, photos, voire vidéos.

Le recours à un système d'autoévaluation basé sur des critères de réussite en lien avec des objectifs fixés et des attentes clairement explicitées permet de lier une évaluation en distanciel et en présentiel.

Pour cette reprise l'évaluation formative reste la règle. Le retour sur erreur (feedback) réalisé par l'enseignant est un outil puissant pour l'apprentissage chez l'élève.

5- Et pour les classes à examens ?

La situation inédite dans laquelle l'école se trouve oblige à repenser au mieux l'organisation des examens en raison de la suppression de toutes les épreuves ponctuelles, avec une exception à ce jour, les oraux des épreuves anticipées de français en fin de la classe de 1^e qui se tiendront.

Tous les textes réglementaires n'étant pas encore parus à ce jour, je vous renvoie à la **foire aux questions qui figure sur le site du ministère** :



Rappels :

- Aucune note qui aurait pu être donnée pendant le confinement ne sera prise en compte dans la moyenne inscrite dans le livret.
- Les **appréciations** portées dans le livret seront rédigées avec une attention particulière et prendront en compte l'élève dans sa globalité (capacité à progresser, investissement...) afin d'éclairer au mieux le jury de délibération

Les corps d'inspection accompagneront au mieux les établissements dans les opérations menant aux examens de cette session 2020.

Je vous renouvelle ma confiance et mon soutien et reste à votre écoute par mail
yvette.tommasini@ac-polynesie.pf
Et par téléphone : 89.47.84.11